Culture Général et Expression :

I. Analyser le paratexte :

Le paratexte comprend tout ce qu’il y a autour du texte, aussi bien le résumé que les informations sur le livre.

**En bas du texte nous pouvons avoir :** Le nom de l’auteur ; le titre de l’œuvre (en italique) ; la date de publication (date de naissance et de mort de l’auteur mais plus rare) ; l’édition ; selon le genre du texte, on peut nous indiquer l’acte/ la scène (théâtre), le chapitre (roman), le titre du poème (entre guillemets) et du recueil (en italique) ; pour un article de presse on trouvera la source, le nom du journal ainsi que la date ; pour les documents iconographiques (images) on retrouvera la légende comprenant le nom de l’auteur, la nature de l’image (s’il s’agit d’une peinture sur toile, d’un dessin au fusain…), la date, les mesures (s’il s’agit d’un tableau) et également le musée dans lequel il est exposé.

**En haut du texte nous pouvons avoir :** Le paragraphe de présentation qui va indiquer le thème, le contexte et qui va nous donner les éléments nécessaire à la compréhension du texte. Attention, il est interdit de citer ce paragraphe de présentation !

Normalement en ne lisant que le paratexte nous aurons déjà toutes les informations sur le texte, facilitant ainsi sa compréhension. Le chapeau n’est pas obligatoire si l’on estime que la compréhension du texte est simple.

II. Identifier le genre d’un texte :

S’il s’agit d’un texte de fiction nous pouvons avoir être face à un roman, à du théâtre ou encore de la poésie. Le roman mélange récit et dialogue au sein du paratexte le chapitre peut être indiqué. S’il s’agit de poésie nous pouvons reconnaitre des vers et de la prose, le paratexte peut nous permettre de reconnaitre la poésie (voir plus haut).Dans le théâtre, on retrouve des dialogues, des monologues ou encore les noms des personnages avant les répliques.

S’il s’agit d’un texte issu de la réalité, il s’agit la plupart du temps d’un essai, d’un texte de presse ou encore d’un document de référence (texte de loi par exemple)

III. Analyser un extrait d’essai :

Un essai est l’expression directe de théories, réflexions autour d’un thème concret, ancré dans la réalité. Le thème de la réflexion est remarqué grâce à un champ lexical dominant. Il y a souvent un débat entre différents points de vue, cependant le point de vue de l’auteur reste dominant. Nous avons un texte argumentatif même si l’auteur n’est pas certain de ce qu’il avance.

Les salariés sont considérés comme des objets et non des humains, de plus ils subissent des pressions sociales. L’employé est considéré comme interchangeable par une entreprise, il est vu comme un consommable. Quand l’employeur veut changer de main d’œuvre, il va pousser l’employé à l’erreur et va le poussé à bout. L’employé sera également régulièrement changé de poste afin de ne pas être trop compétant. L’employeur cherche à faire culpabiliser l’employé afin qu’il parte de lui-même de l’entreprise.

1. Relever et reformuler les différents comportements d’entreprises qui sont évoqués et dénoncés dans ce texte :

* Le texte dénonce le fait que à partir du moment où un employé n’est plus assez rentable pour son entreprise, celle-ci met des moyens en place pour s’en débarrasser. (l.3-4)
* Les entreprises font en sorte que les employés n’acquièrent pas ou peu d’expérience en leur faisant changer régulièrement de poste (l.14)
* Les entreprises font en sorte que les employés se sentent mal, en les humiliants devant leurs collègue (l.20 – 21) ou encore en réprimant tout amusement et détente (l.17)
* Les employés se retrouvent sous employé par rapport à leur niveau d’étude, et sont moins gradés que leurs supérieurs malgré leurs niveaux d’études. (l. 23)

Il y a une progression au sein du texte. A la ligne 1 nous retrouvons l’image du presse citron qui montre que l’employé est un objet consommable que l’on va user et jette par la suite. Chaque employé et ainsi remplaçable par une entreprise.

2. Quelle image du travail cet extrait offre-t-il au lecteur ?

Cet extrait nous donne une mauvaise image du milieu du travail, en nous montrant une situation où l’employé se retrouve déshumanisé et utilisé comme un objet. En effet l’entreprise met l’employé dans une situation où celui-ci se retrouvera utilisé puis poussé à bout par l’employeur, comme nous pouvons le voir notamment à l’utilisation du terme « presse-citrons » dès la première ligne du texte. Nous pouvons constater également une évolution du comportement de l’employeur allant de plus en plus dans le sadisme. A cela va donc s’ajouter un rapport de causalité avec l’état de l’employé allant au départ d’une fatigue physique et qui s’accentuera ensuite au fil du temps en fatigue morale. L’employeur fera également en sorte que l’employé s’intègre au sein de l’entreprise en créant un sentiment de cohésion, sentiment sur lequel il jouera plus-tard pour utiliser l’employé selon son bon vouloir. Tout au long du texte nous retrouvons donc ce thème de l’employé objet, qui n’est considéré ni plus ni moins que comme un simple consommable, que nous pouvons utiliser et jeter selon nos envies.

IV. Analyser un extrait de presse :

Un extrait de presse fait écho à la réalité, la plupart du temps, la presse est source d’actualité ou encore de fait de société. Le but du journal est d’informer et de faire réfléchir des personnes sur des thèmes d’actualité. Le paratexte nous permet d’obtenir les informations suivantes sur l’article que nous étudions :

* Sujet : un problème touchant tous les citoyens dans leur vie quotidienne.
* Journal : Le Monde.
* Fréquence de publication : Quotidien.
* Auteurs : N.Guibert et J-P.Langellier.
* Lieu d’écriture : Londres.
* Date : 10 Juillet 2007.
* Titre de l’article : « M.Sarkozy entend développer le réseau de vidéosurveillance. »

Expliquer en quoi la question de la vidéosurveillance met en jeu des notions contradictoires.

La question de la vidéosurveillance est une question complexe comprenant plusieurs paradoxes. Conçut dans un premier temps pour lutter contre la criminalité et plus particulièrement le terrorisme, les citoyens ne portent désormais que très peu d’attention à son existence et au rôle qu’elle joue. En effet, présente dans les lieux que nous côtoyons chaque jour elle fait désormais partie de notre vie quotidienne comme le souligne d’ailleurs l’article dès le début du second paragraphe : « Le citoyen ne se plaint guère de cette omniprésence et retient surtout l’utilité du dispositif dans la lutte contre le terrorisme. » Mais alors qu’en est-il de nos droits dans tout cela, les forces de l’ordre ont elles le droit d’épier nos moindres faits et gestes ? Et bien sur le papier, non, dans un respect du droit de chacun une telle pratique est interdite, mais dans la pratique il en est bien autrement.

En effet la CNIL (Commission nationale de l’informatique et des libertés) parlait en 2006 dans l’un de ces rapports du fait que, je cite : « L’innovation technologique est à la fois porteuse de progrès et de dangers », si nous appliquons cette citation au cas de la vidéosurveillance nous pouvons constater que celle-ci est à la fois porteuse de progrès de par le fait qu’elle permet une baisse certaine de la criminalité, mais également de dangers de par le non-respect de la vie privée qu’elle entraine. La CNIL vient également souligner le fait que les libertés de chacun sont mises en péril par cette surveillance, comme nous avons pu le voir précédemment.

De plus malgré une législation certaine autour de la mise en place de ces systèmes de surveillance, ceux-ci s’immisce de plus en plus dans notre quotidien avec l’installation de caméras dans les lieux publics. Cela peut donc se montrer utile en ce qui concerne la protection de certains lieux sensibles ou encore la surveillance des trafics routiers. A noté également que l’installation de ces systèmes de surveillance est interdite devant les immeubles d’habitation ou encore à l’intérieur de ceux-ci.

VI. analyser un schéma, un document chiffré

* Tableaux, courbes, schémas graphique (cercle…)
* Sondages, représentation visuelle
* Souci d’objectivité
* Interprétation laissée au lecteur qui doit tirer les bonnes conclusions de la lecture du document
* Analyse du paratexte + légende essentiel

Doc 1 : L’attitude à l’égard de la société et la perception de l’avenir

Nature : sondage

Auteur : CSA

Date : 2006

Publication : La croix (journal)

Cible : SDF en France + 18

But : sensibilisé le lecteur au désir des SDF de s’intégrer dans la société.